

Image not found or type unknown



## Réparation automobile

Par **Pollux91**, le **06/08/2021** à **09:03**

Bonjour,

J'ai fait changer les injecteurs de mon véhicule en août dernier. Depuis j'ai du faire 10000 km. Hier j'ai du faire remorquer mon véhicule car les injecteurs auraient à nouveau lâchés. Sauf qu'entre temps le garage a été acheté par un nouveau garagiste, l'ancien étant parti en retraite. Sachant que des injecteurs qui lâchent seulement au bout de 10000 km cela n'est pas normal, ai je possibilité de demander au nouveau propriétaire de prendre en charge les réparations ? Cordialement.

Par **Zénas Nomikos**, le **06/08/2021** à **17:29**

Bonjour,

essayez de négocier un accord sinon saisissez le médiateur de la consommation :

<https://www.inc-conso.fr/content/mediateur-du-conseil-national-des-professions-de-lautomobile-cnpa>